

DES MINEURS EN EXIL INITIÉS AU MONDE DU TRAVAIL BELGE

Ils étaient 423 à demander l'asile chez nous en 2013. En ce mois de juillet, on en compte déjà 262. Ce sont les MENA, comprenez « *mineurs étrangers non accompagnés* ». Ces enfants, arrivés chez nous sans parent ni tuteur, cherchent un avenir meilleur en Belgique. Leur insertion n'est pas simple, c'est pourquoi un projet pilote est mis en avant. Actuellement, 37 MENA ont intégré une entreprise de formation par le travail (EFT). Reportage. PAR MANON LESOILE

Il est 14h30 à l'EFT du Nouveau Saint-Servais de Namur. « *Il faut tracer la ligne, et faites attention!, il faut couper la bonne dimension* », récapitule le formateur. Pasquale Parcesepe apprend à deux jeunes, Ibrahima et Jamal^(*), comment découper une cloison pour un hangar. Depuis trois ans, Pasquale initie ces jeunes MENA (*cf supra*) au métier d'ouvrier polyvalent. Pour le moment, l'EFT de Namur accueille quatre MENA. En plus d'Ibrahima et Jamal, deux autres jeunes apprennent le métier d'électricien avec un formateur, Pippo Liotta.

L'EFT du Nouveau Saint-Servais forme les stagiaires en situation de travail sur un chantier ou en atelier. Cette formation est, au départ, réservée à un public d'adultes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Depuis 2010, un projet pilote en a ouvert l'accès à ces jeunes, âgés de 16 à 18 ans. Pour une période de 6 à 12 mois, les jeunes deviennent stagiaires à plein temps.

UN STAGE... ET DES COURS DE FRANÇAIS

Ce projet est une alternative à la scolarité des MENA. En Belgique, toute personne de moins de 18 ans est soumise à l'obligation scolaire. Comme tous les enfants et adolescents belges, les MENA

les performances des élèves immigrés sont médiocres. Comparés aux autres, l'écart est très important. Selon Alexia Tasacos, responsable du projet pilote et de l'encadrement des MENA, il existe un « *réel décalage entre l'offre d'enseignement et le parcours des jeunes MENA* ».

D'où l'idée d'un stage en entreprise. Le dispositif offre une seconde chance aux jeunes

LE DÉCALAGE EST RÉEL ENTRE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT ET LE PARCOURS DE CES JEUNES

doivent donc aller à l'école. Or, beaucoup de ces jeunes rencontrent des difficultés scolaires. Certains n'ont jamais été à l'école, d'autres présentent des troubles d'apprentissage ou ne maîtrisent pas suffisamment le français scolaire. En Belgique, l'étude PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) montre que

qui n'accrochent pas au système scolaire traditionnel. Le niveau de français requis pour la formation en EFT est moins élevé que dans le secondaire. Mais les stagiaires poursuivent leur apprentissage de la langue au sein de l'entreprise. En tout, ils suivent cinq heures de cours de français par semaine : trois heures au Nouveau Saint-Servais et

64% DES MENA SORTIS DU DISPOSITIF REINTÈGRENT UNE FORME DE SCOLARITÉ

deux heures à l'école des devoirs, l'ADAS de Namur.

DU CONCRET, PAS DE BAVARDAGES !

Préparer les jeunes MENA au monde du travail belge est un vrai challenge. Ils ont perdu leurs repères culturels et sont souvent en décrochage scolaire. Pourtant, le projet pilote remporte un franc succès. 64 % des MENA sortis du dispositif réintègrent une forme de scolarité par après. Certains reviennent dans l'enseignement traditionnel. D'autres trouvent un stage chez un patron via un CEFA (Centre d'éducation et de formation en alternance).

« *Les jeunes accrochent avec la formation parce qu'ils vont au travail et pas à l'école* », explique Jean-François Farrauto, coordinateur au Nouveau Saint-Servais. Les MENA manipulent directement les outils et les matériaux. « *Ils ne sont pas très réceptifs aux longues explications et à la théorie* », raconte Pasquale. Pour le formateur, il vaut mieux les plonger directement dans le bain. Le jeune devient ainsi responsable de sa propre réalisation. L'apprentissage se fait par essais et erreurs. Les notions théoriques émergent par après, grâce à une pratique quotidienne.

ÉTABLIR UN LIEN DE CONFIANCE

Pasquale se remémore les trois dernières années. Il a pris une dizaine de jeunes sous son aile. Le début n'est pas toujours facile. Les MENA peuvent se sentir perdus à leur arrivée. Certains sont craintifs, conscients de leur situation précaire. « *Pour eux, le monde des adultes, c'est la même chose que l'autorité. Il faut donc gagner leur confiance petit à petit.* »

Les jeunes sont sous la super-

vision d'un parrain qui va prendre le temps de les aider chacun à leur tour. « *Même quelqu'un de très faible en français et qui n'est pas fort manuellement, on va trouver un moyen pour qu'il s'intègre à l'équipe* », insiste Pasquale.

Le formateur se charge de réexpliquer les consignes autant de fois que nécessaire pour que chacun comprenne. « *Ce qui n'est pas toujours le cas dans l'enseignement professionnel...* », fait observer Jean-François Farrauto.

ON NE BADINE PAS AVEC LA SÉCURITÉ

Tous les responsables du projet pilote s'accordent : le mélange des jeunes avec les adultes, c'est une formule qui marche. Les MENA testent la vie de travailleur belge. « *On leur donne 1 €/h pour qu'ils se mettent dans la peau d'un travailleur, c'est symbolique* », explique Alexia Tasacos. Selon elle, l'assiduité des jeunes à la formation n'y est pas étrangère.

En pratique, les horaires du stagiaire correspondent aux horaires scolaires. Mais pas toujours. Ibrahim et Jamal n'ont eu qu'une semaine de vacances à Pâques. Pour le coordinateur du département site, Jean-François Farrauto, « *la formation doit être continue, même si les jeunes ont des horaires plus light que les stagiaires adultes* ». Le but est de les préparer au monde du travail belge.

Les MENA intègrent aussi les règles du métier d'ouvrier en Belgique. Certains ont déjà travaillé dans leur pays d'origine. Mais pour Pasquale, « *ils n'ont pas les mêmes valeurs qu'ici. Il faut leur expliquer qu'on ne peut pas être négligent avec la sécurité, par exemple* ». En définitive, c'est tout un savoir-être professionnel que les stagiaires MENA doivent assimiler pendant cette formation. ■ **MANON LESOILE**

(*) nom d'emprunt

Ibrahima, un jeune en quête d'avenir. Portrait.

Ibrahima Barry a 17 ans. Il est arrivé de Guinée il y a trois ans. Sa première maison en Belgique fut le centre Fedasil de Rixensart. Comme tous les mineurs étrangers, il a fréquenté la classe DASPA, ancienne classe passerelle, pour y suivre des cours intensifs de français. Il y restera un mois avant qu'on le réoriente. Son parcours est ensuite plutôt chaotique et reflète la scolarité de beaucoup de MENA. Ibrahima a changé de nombreuses fois d'école : après Rixensart, il est allé en 3e en peinture bâtiment à Bruxelles et ensuite à Wavre en menuiserie. Ces changements, Ibrahima n'en était pas maître. Son niveau de français, insuffisant pour les établissements scolaires, l'a contraint à se réorienter à plusieurs reprises. Avant la Belgique, Ibrahima allait à l'école en arabe. « *A l'école, en français, c'était trop dur pour moi* », explique-t-il. Si cela n'avait tenu qu'à lui, il serait resté en classe passerelle pour améliorer son niveau : « *Je ne voulais pas changer, c'est eux qui m'ont envoyé et puis c'était trop tard pour revenir.* » Dans l'enseignement professionnel, il n'arrivait pas à prendre note en cours et accumulait du retard.

Un jour, son assistante sociale vient le trouver et lui propose une alternative. C'est la première fois qu'Ibrahima entend parler du projet pilote. Ça fait maintenant sept mois qu'il est au Nouveau Saint-Servais à Namur. Ses problèmes d'écriture ne sont désormais plus un obstacle à son apprentissage. Grâce aux cinq heures de cours de français par semaine, son niveau évolue bien. Depuis quelques mois, il est en kot à Namur. Ibrahima apprend à être indépendant. Des personnes l'aident pour faire la cuisine et les petites tâches du quotidien. Le minisalaire qu'il reçoit lui sert d'argent de poche. Son argent, Ibrahima l'utilise pour sortir avec ses amis et l'envoie à sa mère quand elle en a besoin. Mais il en garde une grande partie sur un compte en banque pour l'avenir.

Plus tard, Ibrahima se voit soudeur, une passion qu'il s'est découvert au Nouveau Saint-Servais. Dans quelques mois, il aura 18 ans. Pour le moment, pas de panique : Ibrahima bénéficie d'une protection subsidiaire. Elle lui assure un permis de séjour pour les cinq ans à venir. L'après-EFT, Ibrahima l'imagine dans un CEFA. Il cherche un patron pour travailler en soudure. ■ M.L.

« CE N'EST PAS UNE ALTERNATIVE TOTALE À L'ÉCOLE »

Pour la quatrième année consécutive, la formation des MENA en situation de travail vient d'être reconduite. L'initiative, unique en Belgique, est très sollicitée. Mais pour Agathe Willaume, directrice f.f. au centre El Paso, promoteur du dispositif, le projet pilote a encore des progrès à faire et ne remplacera jamais l'école.

M... Belgique : La formation veut répondre aux problèmes de discrimination sociale et professionnelle des MENA. Mais le programme n'exclut-il pas les jeunes des bancs de l'école ?

Agathe Willaume : Non. L'école reste le premier vecteur à utiliser. Mais le stage en EFT est le seul dispositif qui existe en cas de décrochage répété. C'est donc le meilleur moyen quand le système scolaire n'arrive pas à intégrer ces jeunes. Toutefois, ce n'est pas une alternative totale à l'école pour la formation professionnelle. Il faut d'abord tout essayer dans l'enseignement traditionnel avant d'envoyer les MENA en

EFT. Pour cette raison, on tient au fait que le projet se fasse sur un temps court de 6 à 12 mois. Il n'est pas une fin en soi, c'est un moyen pour permettre au jeune de raccrocher au système.

Un système qui ne valorise pas l'enseignement général pour les mineurs étrangers... ?

A.W. : C'est vrai. Les MENA sont généralement relégués dans l'enseignement technique et professionnel. Certains transferts sont des catastrophes. Parfois, ils sont abandonnés dans l'enseignement spécialisé pour des questions d'apprentissage de langue et non par réel besoin d'un enseignement spécialisé.

Face à un système scolaire inadapté, faut-il privilégier ce type de projet, dit « professionnalisant », en cas de décrochage scolaire ?

A.W. : Je pense qu'il faut rester prudent. Parfois, la formation est fort sollicitée parce qu'elle pallie les manquements de l'enseignement. Mais, le système scolaire devrait prendre ses responsabilités et développer ses propres initiatives. Il faudrait plus de cours de langues et permettre l'accès à l'enseignement général pour les MENA. Les initiatives de formation par le travail ne doivent pas devenir la solution de facilité. Le projet doit rester celui de la dernière chance.

A ce jour, la formation n'a encore accueilli aucune fille. Elles n'ont pas besoin de cette dernière chance ?

A.W. : Si, on a des demandes de jeunes

filles qui sont dans des centres d'accueil comme Fedasil ou la Croix-Rouge. Mais il y a quand même moins de sollicitations. Il faut savoir que les MENA sont souvent « mandatés » par leur famille dans leur pays d'origine. Les garçons sont majoritairement mandatés pour ramener de l'argent, tandis que les filles ont plus souvent des mandats pour faire des études. Les filles décrochent donc moins scolairement.

Vous ne comptez donc pas ouvrir l'accès aux jeunes filles ?

A.W. : Jusqu'à présent, à cause des subsides, on ne savait pas trop où on allait. Mais maintenant que le projet a été reconduit, on cherche des partenariats avec des filières « plus féminines ». Pour l'année 2014-2015, on voudrait ouvrir l'accès à des OISP (organismes d'insertion socioprofessionnelle) qui proposent la coiffure, par exemple.

Pour le moment, il n'y a qu'un projet comme celui-ci. Des initiatives du même acabit pourraient-elles se développer à l'avenir ?

A.W. : On a déjà été contactés par la Flandre et le Luxembourg. Le projet est transposable dans les autres provinces belges. Mais on peut même aller plus loin et ouvrir ce type de stage aux jeunes Belges : ceux issus de milieux défavorisés ou qui ont des difficultés en français. Il n'existe pas beaucoup d'alternatives pour les jeunes Belges en décrochage. Le seul problème, c'est le coût du dispositif, puisque les stagiaires sont défrayés 1 €/h et l'accompagnement individualisé coûte cher. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MANON LESOILE

Permis de séjour : le projet pilote aide une fois sur trois

A 18 ans et quel que soit son statut administratif, le stage en EFT prend fin pour le MENA. La plupart des jeunes reviennent à une forme de scolarité telle que la formation en alternance (CEFA). Mais certains reprennent leur parcours d'exil. Sur les 37 stagiaires qui ont fréquenté le projet, 8 sont sortis sans perspective d'avenir. Traduisez : parce qu'ils ont 18 ans et sont dans l'illégalité, ils disparaissent. Ils n'ont

d'autre choix que de quitter le pays ou de retourner à la rue. Pasquale se rappelle le cas de Mehamedh, d'origine marocaine: « *Il avait un réel talent et des compétences en soudure.* » Malheureusement, ses aptitudes n'ont pas suffi à régulariser sa situation. A ses 18 ans, Mehamedh n'a plus donné de nouvelles. Ses responsables scolaires pensent qu'il s'est enfui vers la Suisse où il avait des connaissances. Dès leur arrivée en Belgique, les MENA

sont confrontés à des procédures administratives et juridiques lourdes. La loi belge prévoit trois possibilités de séjour pour les mineurs étrangers non accompagnés. Premièrement, le jeune peut demander l'asile. Il réside alors en Belgique en tant que « *demandeur d'asile mineur non accompagné* » pendant la durée de la procédure.

Deuxièmement, le mineur étranger non accompagné peut briguer le statut de « *victime de la traite des êtres humains* ». Enfin, il peut solliciter un permis de séjour en tant que mineur étranger non accompagné. Ce statut est accessible aux jeunes qui n'ont pas introduit de demande d'asile ou qui l'ont fait mais ont été refusés. Cette procédure, lancée par le tuteur, vise à trouver une « *solution durable* » pour le MENA. Dans ce dernier cas de figure uniquement, le projet pilote est un plus pour la régularisation du stagiaire après la date butoir des 18 ans. L'Office des étrangers décide de prolonger le permis de séjour en fonction des réalisations éducatives ou professionnelles du MENA, de son intégration et de la situation dans son pays d'origine. « *La "solution durable" en Belgique est plus facilement envisagée pour un jeune dans le projet que pour un mineur en décrochage scolaire, même si ce n'est pas un critère déterminant* », explique Alexia Tasacos, responsable du projet pilote et de l'encadrement des MENA. L'insertion socioprofessionnelle des MENA en Belgique est donc compromise par l'obtention d'un droit de séjour. Heureusement, en cas d'avis négatif, tout n'est pas perdu. Le stagiaire a acquis un bagage technique qu'il pourra exploiter dans un autre pays. ■ M. L.